



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Formulaire de déclaration d'une compétition de jeu vidéo

Cette déclaration permet de se conformer aux obligations prévues par le décret n°2017-871 du 9 mai 2017 relatif à l'organisation des compétitions de jeu vidéo.

L'organisateur doit compléter et envoyer, au plus tard 30 jours avant le début de la compétition, le présent formulaire en pièce-jointe par courrier électronique à l'adresse suivante :

sccj-esport@interieur.gouv.fr

En cas d'absence de déclaration, l'organisateur de la compétition sera puni d'une peine prévue pour les contraventions de 4ème classe.

Lorsque la déclaration sera réceptionnée, elle fera l'objet d'un enregistrement et un accusé de réception sera adressé par courrier électronique en réponse à l'envoi du dossier. En cas de déclaration incomplète, l'organisateur sera contacté pour compléter les éléments manquants.

Ainsi, nous vous recommandons de transmettre la déclaration dûment complétée le plus tôt possible afin de ne pas dépasser le délai de 30 jours fixé par le décret en cas de déclaration incomplète.

Marche à suivre :

- Enregistrez ce document sur un support local
- Complétez-le avec exactitude et en faisant preuve d'une grande attention
- Envoyez un courrier électronique à l'adresse sccj-esport@interieur.gouv.fr comprenant, en pièces-jointes au message, le formulaire de déclaration complété ainsi qu'**une copie numérique du titre d'identité de l'organisateur.**
- Vous serez alors destinataire par courrier électronique d'un accusé de réception et, le cas échéant, d'une demande d'informations complémentaires.

Cadre à renseigner par l'administration – Ne rien inscrire dans cette rubrique

Numéro d'enregistrement :

Déclaration reçue le :

1 - La compétition

*Nom de la compétition :

*Date(s) de la compétition :

*Durée de la compétition (en jours) :

*Adresse complète de la compétition :

*Jeu(x) support(s) de la compétition :

*Plate-formes de jeux utilisées :

Site internet dédié à la compétition :

2 – L'organisateur

Si la compétition est organisée par une personne morale, renseignez la partie 2-1 puis passez à la partie 3, sinon remplissez directement la partie 2-2 puis passez à la partie 3.

2-1 – Organisation par une personne morale

Renseignements concernant la personne morale :

*Nom de la personne morale :

*Raison sociale de la personne morale :

*Adresse de la personne morale :

*Téléphone(s) :

*Mail de contact :

Renseignements concernant la personne physique responsable de la personne morale (gérant, président, exploitant, etc...) :

*Nom :

*Prénoms :

*Date et lieu de naissance :

*Adresse :

*Téléphone(s) :

*Adresse mail :

2-2 – Organisation par une personne physique

*Nom :

*Prénoms :

*Date et lieu de naissance :

*Adresse :

*Téléphone(s) :

*Adresse mail :

3 – Les participants et les spectateurs

|

*Nombre de participants inscrits à ce jour :

*Nombre de participants attendus :

*Montant du droit d'inscription par participant :

Est-ce que la compétition sera ouverte aux spectateurs ? :

Si oui, quelle est la capacité maximale d'accueil de spectateurs :

Nombre de spectateurs attendus :

Montant du droit d'entrée par spectateur :

*La compétition sera-t-elle diffusée (flux en direct « streaming », VOD, TV,...) ? :

*Si oui, précisez l'adresse internet ou le nom de la chaîne de diffusion ainsi que la nature de la diffusion (streaming, VOD) :

*Le cas échéant, coordonnées du responsable sécurité sur le site de la compétition (nom, prénom, société et téléphone) :

4- Renseignements financiers

*Montant prévisionnel total et détaillé des droits d'inscription et autres sacrifices financiers consentis par les participants à la compétition :

*Montant prévisionnel total et détaillé des recettes collectées en lien avec la manifestation :

*Montant prévisionnel total et détaillé des coûts d'organisation de la compétition :

*Dont montant total des lots mis en jeu :

*Si le montant total des gains et des lots mis en jeu dépasse la somme de 10 000 €, la loi impose à l'organisateur de justifier d'un instrument ou d'un mécanisme garantissant, en toutes circonstances, le reversement de ces derniers aux joueurs. Si cette obligation vous concerne, précisez le moyen utilisé et joignez un justificatif en pièce-jointe :